

### PROCEDURE « GESTION DU PRODUIT NON CONFORME »

Code	PRO-12	
Version	D	
Date	07/08/2016	

#### Validation

Noms & prénom	Fonction	Date	signature
M. HAMMADI Mohamed	PDG	24/11/2016	Président Directeur Général  Mr HAMMADI Mohamed

#### Suivi des modifications

Version	Date	Modifications	
Α	09/12/2012	Création de la procédure	
В	23/09/2013	Nouvelle organisation de l'entreprise	
С	12/05/2016	Enrichissement du paragraphe « dispositions particulières »	
D	07/08/2016	Refonte SMI – passage nouvelles versions	

Code procédure : PRO-12	Version : D	Date: 07/08/2016

#### 1. Objet

Cette procédure a pour objet de fixer les modalités d'identification et de traitement des Produits Non Conformes de manière à empêcher toute utilisation non intentionnelle et d'y apporter les corrections nécessaires.

#### 2. Domaine d'application

Cette procédure s'applique à :

- tous les matériaux, parties d'ouvrage ou prestations fournis par Cosider Construction en interne et en externe.
- Toutes parties d'ouvrage ou prestations réalisées sous le contrôle de Cosider Construction en interne et en externe.

#### 3. Documents de référence

- Réclamation : courrier, cahier de chantier, ...
- Exigences des matériaux, parties d'ouvrage ou prestations
- Procédure de gestion du plan de contrôle

#### 4. Terminologie & définitions

- NC: Non Conformité
- PNC: Produit Non Conforme
- **Produit Non Conforme**: Tout matériau, matière première, partie d'ouvrage ou prestation réalisés sous le contrôle de Cosider Construction ne répondant pas aux exigences spécifiées.

#### 5. Responsabilités

Les responsables des structures sont chargés de l'application de la présente procédure, chacun à son niveau.

Le RQSE veille à son respect au sein des structures de Cosider Construction.

#### 6. Contenu

#### 6.1. Identification et enregistrement du PNC

Tout PNC signalé, est identifié par tout moyen tel que : pancarte, ruban de chantier, marquage, indication sur le plan, etc....

Des zones d'isolement peuvent être crées lorsque la nature du PNC est adaptée à cette possibilité.

Le PNC est enregistré sur des fiches par les personnes habilitées : responsable des travaux, responsable technique, chargé de suivi, contrôleur qualité, ...

Code procédure : PRO-12	Version :D	Date :07/08/2016
code procedure . PRO-12	Version .D	Date .07/00/2010

#### 6.2. Traitement

Le traitement des PNC se fait selon la source de détection de la Non Conformité.

#### a. Produit Non Conforme à l'achat :

Lorsque le produit acheté est jugé non conforme, il n'est pas réceptionné et une réclamation est aussitôt transmise au fournisseur pour son remplacement.

Toutefois si la non-conformité du produit acheté n'impacte pas la qualité des travaux, il est réceptionné après accord (dérogation) du client et de la hiérarchie.

Les enregistrements de ces dérogations sont conservés au niveau du site concerné.

#### b. Produit Non Conforme issu de la sous-traitance

Tout produit non conforme détecté à la suite de la réception de travaux sous traités fait l'objet d'une identification et d'un traitement en collaboration avec le sous traitant concerné.

Le responsable de suivi de la sous-traitance concerné est tenu de renseigner la fiche de NC et de suivre l'efficacité du traitement engagé.

La réception de ces produits n'intervient qu'après les reprises et les corrections effectuées par le sous traitant, permettant leurs utilisations conforme.

Les responsabilités de la libération du produit sont fixées par la liste des responsabilités de libération des PNC corrigés provenant de la réalisation des travaux.

Une analyse des causes est effectuée selon la procédure « actions correctives » pour éviter que les non-conformités ne se reproduisent.

Un groupe de travail (de réflexion) pour traiter les actions à mettre en œuvre peut être créé.

Aucune dérogation de quelque nature que ce soit ne peut être sollicitée.

#### c. Produit Non Conforme issu de la réalisation de travaux

Lorsque la réalisation des travaux donne naissance à des non conformités sur tout ou une partie d'ouvrage, le responsable concerné procède à l'identification et à l'analyse de la situation.

Ceci peut donner lieu à un arrêt des travaux jusqu'à la correction et la levée de ces non-conformités.

Le traitement dans ces cas, consiste à la réparation, la reprise, la destruction et la reconstruction.

Dans le cas de PNC, les responsabilités de la libération du produit sont fixées par la liste des responsabilités de libération des PNC corrigés provenant de la réalisation des travaux, annexée à la présente procédure.

Une analyse des causes est effectuée selon la procédure « actions correctives » pour éviter que les non-conformités ne se reproduisent.

Un groupe de travail (de réflexion) pour traiter les actions à mettre en œuvre peut être créé.

Aucune dérogation de quelque nature que ce soit ne peut être sollicitée.

Cada musafaluma i DDO 13	Varrian D	Data :07/09/2016
Code procédure : PRO-12	Version :D	Date :07/08/2016

#### d. Produit Non Conforme : production de béton

Au niveau de la centrale à béton, la non-conformité du béton couvre :

- le respect de la formulation validée par les essais de convenance
- et les résultats d'affaissement (cône d'Abraham).

Dans ces deux cas, les livraisons sont arrêtées jusqu'à correction de l'affaissement.

Au delà, le béton est considéré conforme et livrable et toute non-conformité détectée à la réception sur site relève de la responsabilité du chantier. Le béton non conforme est soit corrigé, soit utilisé à d'autres usages. Une fiche de traitement du PNC est ouverte.

S'il est corrigé il est de nouveau contrôlé sous la responsabilité du chantier.

Pour ce qui relève de la plasticité, des éprouvettes « témoins » sont confectionnées et gardées pour un éventuel arbitrage.

#### Le chantier doit :

- Confectionner des éprouvettes dans les règles de l'art
- Réaliser des tests d'affaissement
- S'assurer de la bonne mise en œuvre du béton (vibration, interdiction de rajout d'eau, temps de déchargement)

Une analyse des causes est effectuée selon la procédure « actions correctives » pour éviter que les non-conformités ne se reproduisent.

Un groupe de travail (de réflexion) pour traiter les actions à mettre en œuvre peut être créé.

#### e. Produit Non Conforme : fabrication (construction métallique, coffrage et cabine)

Lorsqu'un produit non conforme est détecté en cours de fabrication ou à l'occasion des contrôles effectués, les responsables du site (production, technique) doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter son utilisation par un marquage, un isolement, ....

Les retouches et les reprises sont conduites de manière à éliminer la non-conformité. Une fiche de non conformité est ouverte pour le suivi du PNC jusqu'à sa libération.

Une analyse des causes est effectuée selon la procédure « actions correctives » pour éviter que les non-conformités ne se reproduisent.

Un groupe de travail (de réflexion) pour traiter les actions à mettre en œuvre peut être créé.

#### f. Non Conformités après livraison (réception)

Toute non-conformité détectée après la réception provisoire est prise en charge dés son signalement par le client.

Une fiche de non-conformité est mise en place immédiatement par la personne concernée. Un suivi est assuré par l'ingénieur de suivi et/ou le responsable des travaux.

La correction apportée est vérifiée de nouveau quant à sa conformité. Après que toutes les réserves soient levées, le client accuse réception des travaux effectués sur un PV dédié à cet effet.

Code procédure : PRO-12	Version :D	Date :07/08/2016

#### 6.3. Traçabilité

Les fiches de non conformité sont renseignées sous la responsabilité des directeurs des sites. Des copies de ces fiches sont transmises au RQSE et aux pilotes des processus concernés pour discussion pour capitalisation d'expérience.

#### 7. Liste des enregistrements

N°	Intitulé de l'enregistrement	Codification
01	Réclamations écrites (courrier, fax, Email, registres de chantiers,)	/
02	Registre des réclamations clients	PRO-06-ENR-01
03	Fiche traitement du PNC	PRO-12-ENR-01
04	Plan d'action	PRO-02-ENR-05
05	Liste des responsabilités de libération des P.N.C corrigés	PRO-12-ENR-02
	provenant de la réalisation des travaux	
06	PV de réception après livraison	Document

<sup>+</sup> Enregistrements prévus dans les programmes SST et environnemental.



## FICHE DE TRAITEMENT DU PRODUIT NON CONFORME

Structure :		Date:
Site:		Emetteur :
NT:		Visa:
DESCRIPTION PRECISE DE LA NON CO		
Traitement envisagé:		
	•••••	
Valorisation de la NC y compris les fr	ais de traitement :	
Efficacité du traitement :		
Linearie da traitement.		
	Visa:	Date :



# Liste des responsabilités de libération des P.N.C corrigés provenant de la réalisation des travaux

- Perso	nnes désignées :	
NB:	Les dérogations pour l'utilisation de PNC étant proscrites, nu passer outre une non-conformité. Les personnes ainsi désignées doivent s'assurer de la conforreprise ou retouche, avant la remise à disposition du client.  Visa Responsable	mité des produits après
	Visa Responsable	Date: